2ème APPEL A PROPOSITIONS - EVALUATION - PROPOSITIONS NON ELIGIBLES

Critère 1. Le chef de file doit être légalement établi, depuis au moins trois ans, dans l'un des huit pays cibles (Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, São Tomé et Príncipe).

Critère 2. Le chef de file doit avoir mis en œuvre directement au moins un projet dans les secteurs culturel et créatif au cours des trois dernières années, représentant au moins 50% du montant de la subvention demandée et doit avoir été directement responsable de la préparation et de la gestion des activités financées.

Critère 3. Les propositions doivent être soumises au plus tard le 6 juin 2022, à 23h59 (heure de Bruxelles), après avoir rempli le formulaire de candidature en ligne.

Critère 4. Pour toute subvention demandée dans le cadre de cet appel à propositions, le montant doit être compris entre un min. 35.000 et max. 100.000€. Les subventions couvriront jusqu'à 80% du total des coûts éligibles du projet.

Code de projet	Titre du projet	Organisation chef de projet	Siège de l'organisation	Justification de l'inadmissibilité
02-002	Exprime-toi Jeune Fille	ABOK Art	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté
02-004	COLORFOL	COLORFOL	Cameroun	Le critère 1 n'est pas respecté
02-008	LE THEATRE DE LA SCENE A LA TELEVISION (TST)	Compagnie des Arts du Spectacle Espoir Culturel (CASEC)	Gabon	Le critère 2 n'est pas respecté
02-010	Les aventures de NYINDI Calixte	Association Artistique et culturelle Blacktrek	Cameroun	Le critère 1 n'est pas respecté
02-017	Renforcement et Développement des Consultations Poétiques en Afrique Centrale	Espace Linga Tere	République centrafricaine	Le critère 2 n'est pas respecté
02-018	Salon du livre des sciences de l'éducation	Ecole Normale Supérieure (ENS)	Gabon	Le critère 4 n'est pas respecté
02-021	L'ECHO DE LA FORET	Club des Femmes Artistes Peintres et Sculpteurs en sigle CFAPS	République du Congo	Le critère 1 n'est pas respecté
02-022	Ma p'tite bibliothèque à Pointe-Noire	FONDATION BASANGO	République du Congo	Les critères 1 et 2 ne sont pas respectés
02-025	UP HIGH LAB, incubateur culturel	SENS COMME SARL	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté
02-026	Les Coulisses	Compagnie la Seringu'arts	République démocratique du Congo	Le critère 2 n'est pas respecté
02-027	ANIMATION LAB OF BONENDALE	Univers 7 Multimédia (UM7)	Cameroun	Les critères 2 et 4 ne sont pas respectés
02-028	Cameroon Movies and Musics Distribution Network CAMOMUSDIN	Agence africaine d'information et de communication (AIC)	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté

Code de projet	Titre du projet	Organisation chef de projet	Siège de l'organisation	Justification de l'inadmissibilité
02-030	La création de centre culturelle pour le développement du Sankuru	ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE (ACDI)	République démocratique du Congo	Le critère 2 n'est pas respecté
02-031	MARCHER INTERNATIONAL DE LA DANSE EN LIGNE	JUSTE BOUGER ARTISTIQUEMENT AU GABON (JBAG)	Gabon	Le critère 2 n'est pas respecté
02-033	FORMATION DES JEUNES DU CONGO FAIBLEMENT ET FORTEMENT SCOLARISES DES COMMUNAUTES PAUVRES	2ITMS -VANN KELLER & CONSULTING	République du Congo	Les critères 2 et 4 ne sont pas respectés
02-036	Parcours Cinéma et Écoles	YAOUNDE REVIV'ART -YARA	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté
02-041	Maison Culturelle des Mwindeurs P.22/23	Collectif Malafi'arts production	République démocratique du Congo	Le critère 2 n'est pas respecté
02-045	Ciné-club N'kah PLUS	LUMAN Communications	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté
02-051	Les Ecrans slamosophiques	Accord Parfait	Cameroun	Le critère 2 n'est pas respecté
02-052	CRÉER DES PODCASTS AU TCHAD	Tchadinfos.com	Chad	Le critère 3 n'est pas respecté
02-053	Projet de Relance des Activités Culturelles et de Formation dans les Villes Secondaires au Tchad	Association Chad Art For World	Chad	Le critère 3 n'est pas respecté
02-054	Vozes d'Obô	On Time Entertainment	Sao Tomé et Principe	Le critère 3 n'est pas respecté
02-055	PONYE MOYO WANGU	Nitech RDC	République démocratique du Congo	Le critère 3 n'est pas respecté
02-056	Production d'œuvres audio-visuelles de qualité par les jeunes de la province du Sud-Kivu	3 TAMIS	République démocratique du Congo	Le critère 3 n'est pas respecté
02-057	EG HUB CINEMA	ACIGE (ASOCIACION CINEMATOGRAFICA DE GUINEA ECUATORIAL)	République de Guinée équatoriale	Le critère 3 n'est pas respecté
02-058	Kushiripa to the World	PICHA	République démocratique du Congo	Le critère 3 n'est pas respecté
02-059	Festival IZULU	Delia-Ndaro Art Culture/ CLAMUE Asbl	République démocratique du Congo	Le critère 3 n'est pas respecté
02-060	Jeunesse, patrimoine et arts	Fédération Culturelle et Artistique SAMBA	Gabon	Le critère 3 n'est pas respecté
02-061	Limon Project lab	Réseau des médias communautaires de Centrafrique	République centrafricaine	Le critère 3 n'est pas respecté
02-062	FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE AFRICAINE	THEÂTRE NATIONAL DU GABON	Gabon	Le critère 3 n'est pas respecté

Code de projet	Titre du projet	Organisation chef de projet	Siège de l'organisation	Justification de l'inadmissibilité
02-063	COSTRUCTION D'UNE TOITURE METALLIQUE A L'ESPACE CULTUREL IBENGUNU	ATELIER DE THEATRE GABONAIS	Gabon	Le critère 3 n'est pas respecté
02-064	Renforcement des capacités de la filière (Arts) option Cinéma au parcours type des Arts du spectacle à la Flash (LAFITHEM)	FLASH (Faculté de Lettres Arts et Sciences Humaines) de l'Université Marien Ngouabi Congo-Brazzaville	Congo	Le critère 3 n'est pas respecté
02-065	VIOLENCES EN REGARDS	ASSOCIATION MIS ME BINGA	Cameroun	Le critère 3 n'est pas respecté